

n° 2005-0137-01

juillet 2005

Evaluation de la convention Equipement / ASCO-TP

Evaluation de la convention Equipement / ASCO-TP

Rapport de mission sur l'évaluation de la convention signée
entre le ministère de l'équipement et l'Association pour la
Connaissance des Travaux Publics (ASCO-TP)

établi par

Bernard PERRET,
ingénieur en chef des ponts et chaussées

Destinataires

Le Directeur général des routes
Le Directeur de la recherche et de l'animation scientifique et technique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

note à l'attention de

ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme
et de la Mer



conseil général
des Ponts
et Chaussées

Le Vice-Président

Monsieur le Ministre des transports,
de l'équipement, du tourisme et de la mer

A l'attention de

Monsieur le Directeur général des routes

Monsieur le Directeur de la recherche
et de l'animation scientifique et technique

La Défense, le 19 JUIL 2005

Rapport n° 2005-0137-01

Par note du 11 avril 2005, vous avez demandé au Conseil général des ponts et chaussées de diligenter une mission sur l'évaluation de la convention entre le ministère de l'équipement et l'Association pour la Connaissance des Travaux-Publics (ASCO-TP).

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport établi par **M. Bernard PERRET**, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Les termes de la convention de 2001 et de l'avenant du 4 mars 2004 ont été respectés. Le site Internet Planète-TP, résultat d'un travail considérable de l'association et de ses partenaires, au premier rang desquels la Fédération Nationale des Travaux Publics, peut être considéré comme une réussite. Le ministère de l'équipement doit continuer à apporter son soutien à cette initiative, de telle sorte que l'investissement effectué soit pérennisé et valorisé.

Toutefois, la répartition de l'effort entre les différents partenaires concernés pose question au regard des usages actuels du site, de plus en plus tournés vers la promotion de l'image du secteur, la valorisation des métiers des Travaux Publics et la fourniture d'un matériel pédagogique aux enseignants en génie civil.

A court terme, il convient de proroger la convention pour une nouvelle période de deux ans pour donner à l'association les moyens d'achever le travail entrepris et d'en assurer la maintenance. Afin de réfléchir aux solutions de plus long terme, il convient d'engager dès à présent des discussions avec la FNTP et le ministère de l'éducation nationale.

La publication de ce rapport par voie électronique sur le site internet du ministère interviendra, sauf objection de votre part, dans un délai de deux mois à compter de la présente diffusion.

Tour Pascal B
92055 La Défense cedex
téléphone :
01 40 81 21 22
télécopie :
01 40 81 23 24
mél . Cgpc-sg
@equipement.gouv.fr

Claude MARTINAND

Diffusion du rapport n° 2005-0137-01

- le secrétaire général du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer	2 ex
- le directeur des affaires économiques et internationales	2 ex
- le chef de la mission stratégie (DAEI)	1 ex
- la directrice générale du personnel et de l'administration	2 ex
- le président d'ASCO-TP	1 ex
- le vice-président du CGPC	1 ex
- la présidente et les présidents de section du CGPC	7 ex
- la secrétaire et les secrétaires de section du CGPC	7 ex
- MM. BENATTAR, SLAMA	2 ex
- M. PERRET	1 ex
- archives CGPC	1 ex

Résumé

Les termes de la convention signée entre l'Association pour la Connaissance des Travaux Publics (ASCO-TP) et de l'avenant du 4 mars 2004 ont été respectés. Le site Internet Planète-TP, résultat d'un travail considérable de l'association et de ses partenaires, peut être considéré comme une réussite. Le ministère de l'équipement doit continuer à apporter son soutien à cette initiative, de telle sorte que l'investissement effectué soit pérennisé et valorisé. Toutefois, la répartition de l'effort entre les différents partenaires concernés pose question au regard des usages actuels du site, de plus en plus tournés vers la promotion de l'image du secteur, la valorisation des métiers des Travaux Publics et la fourniture d'un matériel pédagogique aux enseignants en génie civil. Le rapport recommande de proroger la convention pour une nouvelle période de deux ans et d'engager des discussions avec la FNTP et le ministère de l'éducation nationale pour préparer l'avenir à plus long terme.

Ce rapport fait suite à une commande du directeur des routes et du directeur de la recherche, des affaires scientifiques et techniques du 11 avril 2005. Il constitue la mise en œuvre de la clause d'évaluation insérée dans l'article 1 de l'avenant n° 1 (signé le 4 mars 2004) à la convention du 12 décembre 2001 entre le ministère de l'équipement des transports et du logement et l'Association pour la Connaissance des Travaux Publics (ASCO-TP)¹. Conformément à l'objet visé – permettre de statuer sur une éventuelle prorogation de la convention -, le rapporteur s'est efforcé de répondre aux trois questions suivantes :

- les termes de la convention (et, plus précisément, de son dernier avenant) ont-ils été respectés ?
- la qualité et l'utilité sociale des actions et produits développés par ASCO-TP justifient-ils l'aide financière et en personnel apportée par le ministère ?
- Quelles sont les différents scénarios d'évolution possible pour ASCO-TP et, dans le cadre ainsi posé, faut-il proroger la convention ?

1 Aperçu historique

L'association ASCO-TP a été créée en 1997 avec l'appui conjoint du ministère de l'équipement et de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP). L'objectif initial de l'association était de créer un musée virtuel des travaux publics dans le but de pallier la disparition du musée réel des travaux publics (créé en 1939 et contraint d'abandonner ses locaux en 1956) dont le sauvetage s'était avéré impossible. L'article de Jean-Pierre Maillant reproduit en annexe fournit de plus amples détails sur cette histoire.

Le projet a donné lieu à la réalisation du site Internet Planète-TP, dont les fonctionnalités et les objectifs actuels débordent largement le concept initial de musée virtuel, comme on le précise plus loin.

¹ Cette clause est rédigée de la manière suivante « Une évaluation des actions et produits développés [par l'association] sera réalisée au second semestre 2005 par un comité d'experts indépendants qui produira un rapport d'activité de l'association permettant notamment de statuer sur une éventuelle prorogation de la durée de la convention »

A partir de 1999, ASCO-TP a bénéficié de la mise à disposition de personnels du ministère de l'équipement. Cette aide a été formalisée dans la convention du 12 décembre 2001. Cette convention prévoit en outre une aide directe du ministère au site Planète-TP sous forme de commandes passées aux CETE (cf. infra). L'association a par ailleurs bénéficié dès l'origine d'une aide financière de la FNTF. L'équipe (hors président) a compté jusqu'à 6 personnes fin 2001. Les effectifs ont ensuite fluctué pour s'établir actuellement à 4 (2 cadre A+, une secrétaire et un agent du CGPC à ¼ de temps). Le détail est fourni dans le tableau de la page 8.

L'activité de l'association a consisté pour l'essentiel à réaliser elle-même le site Internet Planete-TP. Plus précisément, les tâches de conception, de réalisation, de mise en œuvre et de gestion du site ont été réparties de la manière suivante :

- Construction du contenu, rassemblement des données : ASCO-TP, avec l'appui de groupes de travail correspondant aux différentes rubriques,
- Mise en forme : ASCO-TP + CETE (Lille et Bordeaux) + l'agence Media Actu,
- Saisie des données : CETE (Lille et Bordeaux) + Media Actu

Ce travail a permis dès 2000 l'ouverture du site Internet www.planete-tp.com (à ne pas confondre avec le site de l'association www.asco-travaux-publics.org). Au cours du développement du site, le projet a profondément évolué et l'on peut aujourd'hui lui imputer les quatre finalités suivantes :

- valorisation de l'image des Travaux Publics,
- information sur les métiers des Travaux Publics, à l'intention notamment des jeunes susceptible de choisir ce secteur d'activité,
- fourniture de matériel pédagogique aux enseignants en génie civil et à leurs élèves,
- diffusion d'informations sur les travaux publics et leurs histoire, dans un but culturel et récréatif.

Le musée virtuel proprement dit ne constitue qu'une petite partie du site. Sur les 191 pièces de l'ancien musée, seules 12 photographies de maquettes ont été retenues. La convention passée avec le ministère mentionne encore le « site Internet appelé Planète-TP, *le musée vivant des Travaux Publics* », mais l'expression n'est pas reprise dans la page d'accueil du site. L'expression « plateforme d'information sur les Travaux Publics » utilisée dans la convention avec la FNTF reflète mieux la nature actuelle du projet.

Le site fonctionne depuis 3 ans. Il contient 3000 fiches et 5000 photos. En avril 2005, il a reçu 12 565 visites, par 8800 visiteurs différents. Du point de vue de l'utilisateur, le site est parfaitement fonctionnel. A la totalité des rubriques annoncées correspond un contenu effectif. On trouvera en annexe la liste détaillée des différentes rubriques du site.

Selon le président Jean-Pierre Maillant, le travail de constitution du site est pratiquement terminé. On y trouve l'essentiel de l'information sur le secteur des TP. Le travail restant à accomplir par l'association consiste à :

- actualiser régulièrement les rubriques (données économiques sur le secteur, présentation des « ouvrages-phares », etc.), à un rythme trimestriel ou semestriel ;
- achever la version anglaise (entre 1/3 et la moitié de ce qui doit être traduit est traduit) ;
- promouvoir le site, notamment en direction de l'éducation nationale, pour augmenter sa fréquentation.

2 Moyens de fonctionnement

Les comptes de l'association ne reflètent qu'une partie des moyens affectés à la réalisation et à la gestion du site. Deux éléments n'y figurent pas :

- Le montant des commandes passées aux CETE par le ministère de l'équipement,
- Les dépenses relatives aux personnels mis à disposition par le ministère de l'équipement et, accessoirement, par le ministère de l'éducation nationale.

2.1 Comptes de l'association en 2004 (en K€)

Produits	
Subvention FNTP	170 ²
Cotisations	14,57
Autres	3,23
<u>Total</u>	<u>187,8</u>
Charges	
Réalisation de Planète TP	89,6
<i>Dont :</i>	
<i>Informatique</i>	22,4
<i>Architecture</i>	15,3
<i>Contenu</i>	17,0
<i>Anglais</i>	22,8
<i>Communication et divers</i>	12,1
Autres (salaires et autres frais de personnel, impôts et charges)	49,6
<u>Total</u>	<u>139,2</u>
Résultat	48,5

Source : rapport financier présenté lors de l'AG de l'association du 26 mai 2005

² Ce montant est supérieur au montant prévu dans la convention passée avec la FNTP du fait d'un décalage temporel (paiement début 2004 d'une somme due en 2003).

2.2 Moyens consolidés de l'ensemble ASCO-TP/ Planète-TP en 2004 (y compris personnels mis à disposition) (K€)

Ressources figurant au budget de l'association ASCO-TP	187,8
Moyens en personnel fournis par le ministère de l'équipement	320 ³
Moyens en personnel fournis par le ministère de l'éducation nationale	18 ⁴
Financement direct de Planète-TP par le ministère (<i>Titre IX</i>)	78,1 ⁵
TOTAL	603,9

2.3 Commentaires et précisions sur ces chiffres

2.3.1 Contribution du ministère de l'Équipement

Asco-TP a reçu dès l'origine une aide du ministère de l'équipement. Les relations entre le ministère et l'association ont été formalisées à partir de fin 2001 par une convention de deux ans (échéance au 31/12/2003) prorogée une fois début 2004. On revient ci-après plus en détail sur les conditions de mise en œuvre de la convention passée avec le ministère.

2.3.2 Contribution de la FNTP

Parallèlement, l'association a bénéficié dès l'origine d'une aide de la FNTP. Les rapports entre ASCO-TP et la FNTP sont régis par une convention signée en juin 2004 pour une durée de deux ans reconductible⁶. Cette convention fixe à 120 Keuros la contribution annuelle de la FNTP.

2.3.3 Contribution du ministère de l'Éducation nationale

Enfin, dans la dernière période, le ministère de l'éducation nationale a apporté une aide en nature à ASCO, sous forme de mise à disposition d'un professeur agrégé de génie civil pendant l'année scolaire 2004-2005. L'hypothèse du renouvellement de cette mise à disposition est actuellement étudiée par l'éducation nationale.

³ Estimation Planète-TP

⁴ Estimation de la part 2004 de la rémunération d'un enseignant pour l'année scolaire 2004-2005.

⁵ Chiffres fournis par la DRAST

⁶ Il est toutefois précisé que cette convention « se trouvera dénoncée de plein droit et sans préavis dans le cas où la convention entre ASCO-TP et le ministère cesserait ». De même, la convention avec le ministère fait référence aux engagements financiers de la FNTP.

2.3.4 Etat récapitulatif des moyens en personnels

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Guy Benattar (IGPC)	A compter de 03/99	1	1	-	-	-	-
Daniel Vandros (ICPC)	A compter de 08/99	1	1	1	Jusqu'à 08/03	-	-
Serge Mangin (IDTPE)	-	A compter de 06/2000	1	1	1	Jusqu'à 09/2004	-
Michel Bialka (Informaticien CETE)	-	A compter de 06/2000	1	-	-	-	-
Michel-François Citerne (contractuel équipement)	-	-	A compter de 09/2001	1	Jusqu'à 09/2003	-	-
Yvan Person (agent de la cité des sciences et de l'industrie)	-	-	-	-	A compter de 06/2003	1	1
Michel Guidi (architecte CETE)	-	-	-	-	-	A compter de 09/2004	1
Dominique Pouilloux (ITPE)	-	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Total MAD ministère (en équivalent temps plein annualisé)	1,25	3,25	4,5	3,25	2,75	2,25	2,25
M. Guignepain (professeur agrégé de génie civil MAD éducation)	-	-	-	-	-	A compter de 09/2004-	Jusqu'en juin 2005
F. Poitevin (secrétaire rémunérée par l'association)	-	-	-	-	-	-	Février juin 2005
Total (hors président)	1,25	3,25	4,5	3,25	2,75	2,5	3,25

Outre ces différentes contributions, la réalisation du site a mobilisé un nombre important de bénévoles (adhérents de la FNTP, notamment...). Les différentes rubriques ont été alimentées par des groupes de travail réunissant jusqu'à une dizaine de personnes.

3 Etat d'exécution de la convention liant le ministère de l'Equipement et ASCO-TP

3.1 Obligations des parties

Ces obligations résultent de la convention pluriannuelle signée le 12 décembre 2001 et de l'avenant du 4 mars 2004.

3.1.1 Engagements pris par le ministère

Pendant la durée couverte par l'avenant, le ministère s'était engagé :

- à mettre à disposition deux agents : Yvan Person et Serge Mangin. Comme le montre le tableau ci-dessus, le soutien apporté par le ministère est allé au-delà des engagements pris,
- à financer la réalisation du site Planète-TP à hauteur de 80 000 euros par an.

Cet engagement a également été sensiblement dépassé : pour les deux années 2004 et 2005, le montant cumulé des commandes passées s'élève à 186 200 Euros.

Financement de la réalisation du site Planète-TP sur le Titre IX

année	prestataire	montant commande	objet	montant facturé
2000	Cete Sud-Ouest	150 000 F	hébergement et assistance	150 000 F
2000	LROP	185 000 F	maquette de démonstration	135 400 F
2000	Cete Normandie-Centre	65 000 F	maquette de démonstration	(65 000 F ?)
2001	Cete Sud-Ouest	222 400 F	AMO	222 400 F
2001	Cete Nord-Picardie	389 570 F	prestations documentaires	59 389 €
2002	Cete Sud-Ouest	35 840 €	AMO	35 840 €
2002	Cete Nord-Picardie	69 372 €		67 875 €
2002	LREP -DREIF	30 400 €	recherche documentaire	(30 400 € ?)
2003	Cete Sud-Ouest	92 200 €	hébergement et assistance	92 200 €
2004	Cete Sud-Ouest	64 120 €	assistance site planete-tp	64 120 €
2004	Cete Nord-Picardie	55 960 €	indexation+saisie de fiches	13 977 €
2005	Cete Sud-Ouest	66 120 €	hébergement+mise à jour	

3.1.2 Engagements pris par l'association

Comme la convention initiale, l'avenant se réfère à la réalisation de l'objet social de l'association. Dans les statuts de l'association, celui-ci est formulé de la manière suivante :

"Le développement de la connaissance des métiers, de l'histoire et de l'actualité des Travaux Publics ainsi que la valorisation des territoires en particulier par la réalisation d'un musée des Travaux Publics".

Tel qu'il fonctionne actuellement, le site Planète-TP répond bien à l'objectif formulé dans la première partie de la phrase. En revanche, il n'est pas facile de voir à quoi correspond la « valorisation des territoires ». Enfin, comme on l'a déjà indiqué, le musée n'occupe plus qu'une place marginale dans les finalités de l'association.

Sous ces réserves mineures, on peut considérer que la convention, modifiée par l'avenant n°1 a été exécutée de manière satisfaisante par les deux parties.

4 Evaluation de l'intérêt et de l'utilité du site Planète-TP

Au plan technique, le site est hébergé par un serveur privé depuis début 2004. Une version identique est maintenue sur les ordinateurs du CETE de Bordeaux pour permettre l'accès direct de l'administration via le CETE de Bordeaux. Ce mode d'accès au site est toutefois marginal, les agents du ministère consultant peu le site.

4.1 Une information complète et attrayante sur les Travaux Publics

La liste des rubriques figure en annexe. A chacune d'entre elle correspond un contenu en accord avec l'intitulé. Le monde des Travaux Publics est abordé sous divers angles : historique, économique, technique, humain. L'information est à la fois complète, précise et bien illustrée. L'ensemble a le caractère d'une petite encyclopédie.

Les différents types d'ouvrages et techniques sont présentés avec un souci de précision et de pédagogie qui en fait un outil précieux pour l'enseignement du génie civil. Le site peut également intéresser tout individu désireux de s'informer sur les techniques et leur histoire dans un but culturel ou récréatif. La dimension « Histoire des techniques » est particulièrement intéressante : l'apport de ce type de connaissance au développement de la culture scientifique et technique est aujourd'hui bien reconnu.

Désormais pratiquement achevé, le produit est sans équivalent, non seulement pour le domaine des TP mais, plus largement, dans le champ de l'information technique. La qualité et l'ampleur de la réalisation est à la mesure des importants moyens mobilisés.

4.2 Des données incomplètes sur la fréquentation du site

ASCO-TP a mis en place un outil de comptage dans le but de suivre l'activité du site. Si l'on tient compte du caractère atypique du mois de mai (examens scolaires, etc.), ces chiffres montrent une nette augmentation depuis le début de l'année 2005, mais la période d'observation est trop courte pour dégager une tendance.

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages vues
Janvier	4986	7631	141542
Février	5989	8720	144623
Mars	1988	2728	42884
Avril	8800	12565	145226
Mai	3532	4988	136548

De plus, l'outil de comptage fournit peu d'informations sur le profil des visiteurs, hormis la répartition des visites selon leur durée. Or, celle-ci fait apparaître une importante proportion de visites de très courte durée.

Répartition par durée de visite au mois d'avril 2005

Durée	visites	%
0s- 30s	6724	49,8
30s- 2 mn	1961	15,6
2mn – 5mn	1399	11,1
5mn – 15 mn	1382	10,9
15mn – 30mn	609	4,8
30mn – 1h	569	4,5
1h +	381	3

L'installation prochaine du logiciel de comptage Xiti devrait permettre de disposer d'informations plus précises, notamment sur l'origine géographique des visiteurs, la distribution des pages vues par visiteur et par type de page, avec des croisements selon différents critères (mots clefs utilisés dans la recherche, etc...). Ces données sont indispensables pour définir une politique de promotion et d'amélioration de la qualité du site.

Les visiteurs peuvent poser des questions via une boîte aux lettres. Le président de l'association répond lui-même aux quelques messages envoyés chaque semaine. A l'avenir, l'exploitation de ces messages pourrait fournir des informations sur les personnes qui fréquentent le site. Il existe également une FAQ (« foire au questions » ou « questions – réponses »), bien conçue, notamment pour les besoins des jeunes à la recherche d'information sur l'emploi et aux formations, mais qui doit encore être développée.

4.3 Une notoriété encore insuffisante

Pour un site tel que Planète-TP, il est essentiel d'être bien référencé par les moteurs de recherche et les sites traitant de sujets voisins ou apparentés.

Une rapide exploration de quelques sites clefs montre une situation peu favorable :

- le site de l'association française de génie civil (AFGC) mentionne Planète-TP, en revanche, le site de l'association universitaire de génie civil (AUGC) ne le mentionne pas ;
- Planète TP est référencé dans un répertoire des sites Internet auquel on accède par le portail du ministère. En revanche, le site de la DRAST n'en fait pas état ;
- le site n'est mentionné ni par le site de l'ENPC, ni par celui de l'ENTPE ;
- aucune mention n'est faite dans le site du Moniteur des TP, ni dans le site de la CAPEB (artisans du bâtiment) ;
- aucune mention de Planète-TP n'est faite dans le site de la FNTP

Les demandes de réciprocité faite par ASCO-TP auprès notamment d'autres sites, notamment ceux de grandes entreprises (EDF, SNCF), n'ont pas eu d'écho.

Curieusement, le site de l'association (asco-travaux-publics.org) est parfois mieux référencé que Planète-TP. Par exemple, Google donne 5340 référence en réponse au mot clef asco-tp et seulement 650 en réponse à Planète-tp. Ce chiffre ne donne certes qu'une indication partielle, mais elle est confirmée par d'autres observations. Ainsi, le site d'information sur les métiers www.touslesmétiers.com comporte un lien avec le site d'ASCO-TP, mais pas avec Planète TP. Il en va de même pour le site de la formation permanente de l'ENPC (Ponts Formation Editions).

Enfin, les deux sites sont mal reliés : il faut plusieurs clics pour passer de [Asco-travaux-publics.org](http://asco-travaux-publics.org) à Planete-tp.com et le passage est encore moins évident dans l'autre sens.

4.4 Un intérêt croissant du ministère de l'Education nationale

L'inspecteur général chargé du suivi des enseignements de génie civil, M. André Montes, manifeste un grand intérêt pour le site. L'enjeu pour l'éducation nationale est d'attirer les jeunes vers les métiers des TP. Un jeune agrégé de génie civil (M.

Frédéric Guignepain) a été mis à disposition pour l'année scolaire 2004-2005 pour développer les fonctionnalités pédagogiques du site et sa notoriété dans le monde de l'éducation : réalisation d'une photothèque permettant le téléchargement des images, amélioration des fiches métiers, optimisation du rubriquage, actions de promotion.... M. Montes va tenter d'obtenir la prorogation de cette expérience, dont le bilan est considéré des deux côtés comme positif.

Les publics potentiels du site sont les élèves, et surtout les enseignants, des formations suivantes :

- sections TP des lycées (bac pro TP, BEP débouchant sur des métiers des TP et du bâtiment, ex : topographe). Le bac génie civil débouche sur les IUT et le BTS Travaux Publics ;
- au niveau collège, une section « architecture et cadre de vie » est créée à la rentrée 2006 en 5^o technologique. Des milliers d'élèves recevront un enseignement sur le cadre de vie, avec des aspects TP, et leurs professeurs n'y sont pas préparés ;
- en 3^o, un nouvel enseignement de « découverte professionnelle » est ouvert à tous en option. Les enseignants auront besoin d'informations.

Selon M. Montes, le nombre des « consultants probables » du site parmi les enseignants et élèves peut être estimé à 17 900 (cf. annexe 4) Le site répond bien aux besoins de l'enseignement secondaire : photos, études de cas, histoire des solutions techniques. Son principal intérêt est de fournir des supports pédagogiques dans un domaine où il existe peu d'ouvrages scolaires et de matériels adaptés. Les sites des entreprises ne répondent pas à ce besoin.

M. Montes soutient le projet et n'exclut pas de mentionner Planète-TP dans la convention qui lie d'ores et déjà le ministère de l'éducation nationale à la FNTP. Toutefois, cette mention n'aurait aucune incidence pratique. La convention actuelle est une convention sans moyens et, à l'avenir, le ministère de l'éducation n'envisage pas de contribuer au fonctionnement du site au-delà de ce qui a été fait cette année, à savoir la mise à disposition temporaire d'un enseignant.

4.5 Un instrument d'animation des réseaux professionnels

La mission Génie civil de la DRAST est chargée depuis un an de suivre les activités de ASCO-TP et l'exécution de la convention (commandes passées aux CETE). La mission contribue elle-même indirectement au site à travers certaines des recherches qu'elle réalise ou finance. Elle considère le site Planète-TP comme un instrument d'animation des réseaux professionnels et croit à son utilité.

5 Conclusions et recommandations

5.1 L'association a rempli sa mission

Il est reconnu dans l'avenant à la convention du 4 mars 2004 que « ASCO-TP s'est employée efficacement à valoriser l'image des Travaux Publics et des personnes qui y participent, d'abord par la réalisation d'un site Internet et par l'édition d'une lettre semestrielle. Conformément à son engagement à l'occasion de la signature de

la convention signée le 12 décembre 2001, elle a réalisé un autre site Internet appelé Planète-TP, le musée vivant des Travaux Publics ».

Au terme de la période couverte par l'avenant, la réalisation du site Planète-TP étant désormais presque achevée, cette évaluation positive peut être confirmée. Un travail remarquable a été réalisé, à un coût non négligeable pour l'Etat. Le ministère de l'équipement doit faire en sorte que cet investissement soit pérennisé et valorisé. Toutefois, le montant des moyens à y consacrer et sa répartition entre les différents partenaires doivent faire l'objet d'un examen attentif (cf. 5.3).

Quel que soit le dispositif adopté pour maintenir et continuer à développer le site, sa valorisation suppose un effort pour accroître sa notoriété et sa fréquentation du site (cf. 5.2 ci-dessous).

5.2 L'identité du site doit être clarifiée, afin d'accroître sa notoriété

5.2.1 Promouvoir une identité du site qui corresponde mieux à ses finalités actuelles

Les textes de présentation du site portent la marque des hésitations qui ont marqué l'histoire du projet. Voici, par exemple, ce que l'on peut lire sur le site ASCO-TP

« En attendant la création d'un musée réel, [l'association] a lancé le projet d'un ambitieux musée virtuel, Planète-TP, le musée vivant des Travaux Publics. Forte du soutien de la FNTP et du Ministère de l'Équipement, Asco-TP vise la création d'un musée réel qui fédérerait un réseau de musées locaux illustrant la diversité des métiers de l'univers des Travaux Publics. Elle animerait ce réseau en organisant des événements : expositions temporaires, colloques, guides thématiques ou régionaux, visites d'ouvrages, etc. »

Cette référence au musée comme élément central du projet ne correspond plus à la réalité et ne peut que brouiller l'image de Planète-TP. Mieux vaudrait reprendre l'expression « plate-forme d'information sur les travaux publics » utilisée dans la convention avec la FNTP, ou toute expression équivalente.

5.2.2 Fusionner les sites planete-tp.com et asco-travaux-publics.org ?

Comme observé ci-dessus, l'existence des deux sites distincts est une source de confusion. Il est difficile de distinguer les finalités des deux sites : dans les deux cas, il s'agit de mettre à disposition d'un public varié une documentation sur le secteur des travaux publics, avec un fort accent mis sur l'iconographie. Le plus logique serait d'intégrer dans Planète-TP une rubrique consacrée à l'association. On peut en outre s'interroger sur la pertinence du nom « Planète-TP », peu évocateur du contenu du site.

5.3 Réussir le passage d'une phase de développement à une phase de maturité

5.3.1 Ne pas sous-estimer les moyens et la mobilisation nécessaires pour faire vivre un site Internet

Une fois l'essentiel du travail de développement accompli, il semblerait que les moyens à affecter à Planète-TP puissent être réduits de manière drastique. Toutefois, l'expérience prouve qu'un site n'est attractif que s'il est vivant, et qu'il n'est vivant qu'en étant régulièrement mis à jour et amélioré.

Ainsi, le poids croissant des finalités pédagogiques et d'orientation professionnelle devra se traduire par de nouveaux contenus. On peut penser, par exemple, à des témoignage de jeunes travaillant dans les entreprises du secteur.

Une équipe de plusieurs personnes devra continuer à s'y consacrer, composée de personnes motivées et à même de se tenir informée de l'actualité des Travaux-Publics.

5.3.2 Le rôle irremplaçable de l'association ASCO-TP

Quels qu'en soient les inconvénients administratifs et les fragilités, la solution associative reste la seule praticable. Confier à une société de service la tâche de maintenir et développer le site Planète-TP coûterait fort cher, pour un résultat non garanti. ASCO-TP permet notamment de mobiliser la force de travail qualifiée et peu coûteuse des ingénieurs retraités. La pérennité du site passe donc par la consolidation de l'association. A cet égard, la question de la relève du président Jean-Pierre MAILLANT, qui a fait connaître son souhait légitime de prendre du recul, est de première importance. Son examen ne relève pas du présent rapport.

5.3.3 Assortir le soutien du ministère de l'équipement d'objectifs plus précis

Le ministère de l'équipement ne peut se désintéresser d'une réalisation dont il a été depuis l'origine le principal soutien. Toutefois, dans le cadre de la nouvelle gestion budgétaire, ce soutien devra être référé à des objectifs cohérents avec les missions du ministère. A cet égard, la mention faite dans la convention de « l'intérêt que porte le ministère au développement de la connaissance des métiers, de l'histoire et de l'actualité des travaux publics » est pertinente, mais insuffisante au regard de l'effort consenti. La convention devrait afficher un objectif de mise en valeur du rôle de maître d'ouvrage du ministère (par l'information et l'iconographie sur les ouvrages d'art, par exemple) et des métiers du ministère. Elle pourrait également mentionner le rôle fédérateur du projet Planète-TP et son impact positif sur la mise en réseau des milieux professionnels, de l'administration et du monde de l'éducation. D'une manière générale, un effort devra être fait pour inscrire la convention dans le cadre des missions du ministère et pour fixer à Planète-TP des objectifs précis (le cas échéant évaluables). Cela suppose d'afficher plus clairement les publics et les usages visés et de se donner les moyens de mesurer l'atteinte de ces objectifs.

Le ministère de l'équipement devra continuer à mettre gratuitement des agents à la disposition de l'association. Il importe donc que la convention indispensable à cet effet soit établie en précisant bien les obligations de chacune des parties. La question du (ou des) signataire(s) (directeurs ou ministre) pourrait être réexaminée à la lumière des objectifs retenus comme prioritaires.

5.3.4 Inciter les autres partenaires à accroître leur contribution

En lien avec le point précédent, il convient de s'interroger sur le rôle et la contribution des différents partenaires concernés par le site. Les entreprises de travaux publics sont potentiellement les principales bénéficiaires de l'amélioration de l'image du secteur. Une image plus moderne des Travaux Publics peut faciliter le recrutement d'un personnel plus qualifié et plus motivé. Consciente de ces enjeux, la FNTP a confirmé son rôle d'acteur pivot, conditionné toutefois au maintien de l'engagement du ministère de l'équipement.

On a souligné plus haut l'intérêt croissant du système éducatif pour Planète-TP. A défaut de subvention du ministère de l'éducation nationale, la mise à disposition pérenne d'un enseignant devra être expressément demandée. A terme, cette implication devra se concrétiser par une convention pluriannuelle faisant de l'éducation nationale le troisième partenaire de l'association, à parité avec l'équipement et la FNTP.

D'autres acteurs pourraient être théoriquement sollicités, parmi lesquels les grandes écoles (ENPC, ENTPE), mais il ne faut sans doute pas compter sur eux comme contributeurs.

5.3.5 A court terme, proroger la convention en ajustant les moyens

Il est peu probable qu'un accord puisse être trouvé avec le ministère de l'éducation nationale d'ici la fin de l'année 2005. Dans ces conditions, on ne peut que recommander de proroger la convention pour deux ans. Parallèlement, un contact devra être pris avec la FNTP et l'éducation nationale pour discuter de l'évolution à plus long terme des objectifs et des moyens de fonctionnement du site, ainsi que des modalités du partenariat entre les différents acteurs concernés.

Comme indiqué plus haut, les moyens mis à disposition de l'association et des CETE en 2006 et 2007 doivent être suffisants pour achever le développement du site et assurer les mises à jour nécessaires. Il convient néanmoins de demander à l'association de préparer un budget prévisionnel (incluant les dépenses ne figurant pas dans ses comptes) en sensible diminution, compte tenu du fait que l'essentiel du travail de conception et de constitution du site est à présent terminé.

ANNEXES

Annexe1 : liste des personnes consultées

Michèle PERRUCHE, Direction des routes

Guy BENATTAR, CGPC

François BUYLE-BODIN, DRAST

Jean-Pierre MAILLANT, président de ASCO-TP

André MONTES, IGEN

Bertrand SOYEZ, DRAST

Hervé THUILLIER, DRAST

François VAHL, président de la commission technique de la FNTPE

Le rapporteur remercie en outre Raphaël SLAMA pour sa relecture attentive du rapport.

Annexe 2

Liste des rubriques de Planète-TP

5.3.5.1 La découverte des TP

Les principales caractéristiques du secteur des travaux publics

L'économie des Travaux Publics

•

Panorama général des TP
Grands travaux à l'étranger
Grands travaux en France
Spécialités des TP

Les Domaines d'activité

•

Transports et déplacements
Energie
Eau
Environnement
Loisirs et communication
Ouvrages particuliers

La vie d'un projet

La Sécurité, préoccupation essentielle des Chantiers
Les multiples étapes d'une opération
Chantiers et Environnement

Des Entreprises se présentent

Bouygues Travaux-Publics
Un grand groupe : Vinci-Construction
Colas
Montcocol
Razel : l'entreprise aujourd'hui
Fiches par entreprises
Un groupe de PME

Les TP au fil du temps

Les évolutions des ouvrages et des chantiers,
des origines à nos jours

Les Hommes

Les métiers d'Hier
De grands hommes des TP de A à F
De grands hommes des TP de G à Z
Razel : 3 générations d'entrepreneurs

Les Techniques

•

Histoire des ciments et des bétons
Evolution des Terrassements
Histoire des Tunnels
5000 ans de fondations

Les Ouvrages

Evolution des Ports Maritimes
Histoire des Voies Ferrées
Les ponts au fil des siècles
Histoire des Routes

Des musées sur les Travaux publics

•

Le Musée Emile Pico du Matériel de TP
Des musées sur les Travaux Publics

L'ancien Musée des Travaux Publics

Les hommes et leurs métiers

Les caractéristiques des métiers des travaux publics, et comment s'y préparer

5.3.5.1.1.1 Les Travaux Publics et leurs métiers

L'essentiel sur les TP

Les Acteurs
Les Spécialités

La diversité des métiers des TP

•

Caractéristiques des Métiers
Les métiers des entreprises
Les métiers à l'Équipement
Les métiers des Voies ferrées
Les métiers du génie électrique
Les métiers des Phares à l'Équipement
Choisir un métier selon ses aptitudes
Choisir un métier selon son goût

Une fiche pour chaque métier

•

Administration et Gestion de l'Entreprise
Chantier Métiers d'Assistance
Métiers de Chantier Exécution
Conduite de Chantier
Etudes, Contrôle, Recherche

5.3.5.1.1.1.1 Les formations

•

Formation initiale hors Equipement
Formation initiale à l'Équipement
Formation continue
Autres informations

Des Ecoles pour les métiers des Travaux Publics

•

L'Ecole Spéciale des Travaux Publics
L'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
D'autres Ecoles pour les TP

Témoignages et Portraits

•

Des métiers d'hier
De grands hommes des TP : de A à F
De grands hommes des TP de G à Z
Des témoignages vivants

Les parcours

Des itinéraires originaux pour mieux apprécier
la complexité des grands chantiers

Grands Ouvrages

Le tunnel de l'A86 Ouest
Le Barrage de GrandMaison
Pont de Normandie
Le Viaduc de Meaux

Viaduc de Millau

Itinéraires particuliers

- SPIE : des chantiers à l'étranger
Génie militaire
Les ponts de Paris
RAZEL : Les chantiers au Cameroun
Razel en Afrique
Razel : chantiers en Algérie

5.3.5.1.1.2 Monuments

- Le grand chantier de la réalisation du Château de Versailles
Mont Saint-Michel
Stade de France

Approche géographique

Approche historique

Météor

Les réalisations

La très grande diversité des ouvrages de travaux publics

Ponts

- Ponts en France
Pont de Normandie, déroulement du chantier
Le Viaduc de Millau
Le Viaduc de Meaux (77)
Ponts de Paris
Ponts célèbres à l'étranger
Premiers ponts
Ponts du Ve au XVIe siècle
Les ponts des XVIIème et XVIIIème siècles
Ponts du XIXe siècle
Ponts du XXe siècle
Ponts spéciaux

Routes

La route : conception et réalisation
Politique et Economie routières
La rue
A 28 un exemple de réalisation d'une autoroute
La Route et le Tourisme
Recherche et Innovation
Autoroute de la Maurienne : son environnement

Ports maritimes

Evolution des Ports Maritimes
les postes à quai des navires
Aménagement des Ports
Les ports de pêche et de plaisance
L'infrastructure des ports maritimes

Phares et Balises

Pourquoi des phares ? Les composantes d'un phare
Les premiers phares
Les sources lumineuses
Des phares exceptionnels
La Signalisation maritime
Le balisage maritime
L'exploitation des phares
Des histoires sur les phares
Le Rail d'Ouessant
Le devenir des phares

Tunnels

L'histoire des Tunnels

- A 86 Est
A 86 Ouest
Le Fréjus
Le tunnel du Lioran
Le Tunnel sous la Manche
D'autres tunnels

Voies Ferrées

- Généralités sur les voies ferrées
L'histoire des Voies Ferrées
La structure des voies ferrées
Construction de la LGV Est
Réalisation de la voie ferrée
Les spécificités des Voies de Tramways
Opérations de Maintenance et de Renouvellement
Les matériels pour voies ferrées
Les Métiers des Voies Ferrées

Voies Navigables

- VNF
Généralités sur les VN
Ouvrages remarquables
L'Aménagement du Rhône : Généralités
L'aménagement du Rhône : le Haut Rhône
L'aménagement du Rhône à l'aval de Lyon

Transports en montagne

- La mécanisation des transports en montagne
Construction du Funiculaire des 2 Alpes
Le "Vanoise Express"

Autres types d'Ouvrages

- Aéroports
Des Barrages
Des Edifices exceptionnels

Les techniques

La multiplicité des éléments indispensables aux réalisations

Bétons et ciments

- Histoire des ciments et des bétons
Les ciments et la chaux
Les Caractéristiques du béton
Fabrication, transport, mise en oeuvre des bétons
Les divers types de Béton
L'esthétique des Bétons
Le Béton : des exemples de réalisation
Les Bétons et le développement durable
Le Béton : la profession

Fondations

- Des travaux cachés, indispensables et complexes
5000 ans d'histoire des fondations
La Géotechnique : des notions de base

Génie électrique

- Centrales électriques
Réseaux électriques
Electricité ferroviaire : traction, signalisation, appareils de voie
Installations électriques
Eclairage extérieur et signalisation
Réseaux de Telecom
Métiers

Terrassements

Généralités sur les Terrassements

Evolution des terrassements
Les Techniques
Les Etudes
Les Chantiers
Les Matériels
Les Terrassements et l'environnement
L'Innovation dans les terrassements

[Mode d'emploi](#)

[Infos légales](#)

6

[Travaux souterrains](#)

Creusement en terrain aquifère
L'histoire des Travaux souterrains
Pourquoi aller en souterrain ? Les Travaux souterrains : les Etudes

Pratique

Diverses informations utiles,
vos questions fréquentes et de belles photos à découvrir

[Liens](#)

Actualités, Informations
Donneurs d'ordre (Clients)
Entreprises, syndicats professionnels
Etudes, Recherche
Grands ouvrages
Métiers Formation
Musées et Culture
Partenaires de Planète-TP
Sciences, Techniques

[Les TP en images](#)

[Les Partenaires](#)

Les Bénévoles et les Prestataires
Les Responsables et les Financeurs

[FAQ : Questions-Réponses](#)

Formation
Emplois
Entreprises spécialisées
Informations techniques
Histoire
Sécurité
Tourisme et TP
Documentation

[Recommander le site](#)

Bonus

Pour amuser vos amis ou égayer votre ordinateur,
téléchargez nos fonds d'écran et nos économiseurs
et envoyez des cartes électroniques à vos amis

[E-card](#)

[5.3.5.1.1.2.1.1.1 Economiseurs d'écran](#)

[Fonds d'écran 1024x768](#)

[Fonds d'écran 800x600](#)

[Quiz](#)

A découvrir également

[Actualités](#)

[Nouveau sur le site](#)

[Sites d'offres d'emploi](#)

[Quiz sur les travaux publics](#)

Tout sur Planète-TP

[La version anglaise de Planète-TP](#)

Annexe 3

La métamorphose du musée des Travaux publics

(Paru dans Le Moniteur N° 5286 du 18/03/2005)

L'idée d'un musée des Travaux publics a été lancée vers 1920, avec la vogue des musées à caractère industriel devant mettre en valeur les industries françaises. Le musée des TP ouvre ses portes en 1939 dans le bâtiment construit à Paris, place d'Iéna, par Auguste Perret, avec nombre de maquettes et de diorama réalisés spécialement pour l'occasion. En 1956, l'Assemblée de l'Union française (AUF), regroupant les représentants des anciennes colonies, s'installe à la place du musée. En 1958, l'Union française ayant disparu, le Conseil économique et social, créé par le Général de Gaulle, s'installe à son tour au palais d'Iéna..

Pour les collections, un long calvaire commence. Soigneusement répertoriées, elles sont mises en caisse, sous la supervision attentive de Guy Verrier. EDF, la SNCF puis la RATP récupèrent les objets et les maquettes qu'elles avaient fournies ; les restes du musée sont confiés au Service de la navigation de la Seine (SNS), stockés dans un local parisien puis transférés dans un hangar à Bonneuil-sur-Marne. Le musée des Arts et Métiers récupère aussi quelques maquettes exposées encore actuellement dans ses locaux.

En 1989, le SNS, devenu Port de Paris, demande au ministère de l'Équipement de récupérer maquettes et collections qui, déplacées ou prêtées pour des expositions, ont souffert, voire disparu, comme celle du viaduc de Garabit. Après bien des tergiversations, un des trous du sous-sol de La Défense accueille les reliquats. Jean Millier, réalisant que des trésors de notre histoire industrielle vont disparaître, crée avec le soutien fidèle de Jean Mesqui, délégué général, ASPA-MTP (pour le Sauvetage du Patrimoine du Musée), devenue en 1997 ASCO-TP (pour la Connaissance des TP). Jean Mesqui établit avec Bertrand Lemoine un nouvel inventaire, constatant manques et dégradations, qui débouche sur un livre, « Le Musée retrouvé », reprenant l'histoire du musée.

En 1991 une exposition dans la galerie de La Défense présente une vingtaine de maquettes remises en état, pour accompagner un colloque destiné à faire émerger idées et bonnes volontés afin de recréer le musée. Car cette idée subsiste encore. En 1997-1998, d'autres lieux sont envisagés : espaces disponibles de l'Arche de La Défense, musée de la Porte dorée, installations militaires à Versailles. Les partenaires, Équipement et FNTP, doutent de l'utilité d'un tel investissement à charge d'exploitation importantes.

Enfin, en 2004, le ministère de l'Équipement, embarrassé par ces maquettes et qui doit à nouveau libérer leur lieu de stockage, confie la gestion de la collection à VNF, qui les entrepose dans un hangar à Lyon. A cette occasion, la collection est classée par la DMF parmi les collections des Musées nationaux. Laurent Roblin, conservateur du musée de la Batellerie à Conflans-Sainte-Honorine, en est nommé conservateur avec comme mission de refaire un nouvel inventaire et de préparer la mise en dépôt des collections et maquettes dans les musées qui les accepteraient. Cette recherche de dépositaires est en cours. Équipement et FNTP renonçant à un

nouveau musée « en dur », la collection, inventoriée et classée, sera donc dispersée avec manifestations, et pour épitaphe, de beaux discours.

La métamorphose

En 1998, Internet se développant, l'idée s'impose de relancer le musée sous forme virtuelle pour présenter les travaux publics avec un accès universel aisé aux ouvrages et pour les visiteurs. A partir d'une maquette sur CD-Rom, l'idée est adoptée par le ministère de l'Équipement, la FNTP ; les grandes entreprises et les institutions en deviennent partenaires. www.planete-tp.com est né. L'ambition de Planète-TP est de montrer l'utilité des travaux publics, les métiers et les hommes qui les construisent, la beauté des nombreux ouvrages réalisés, les matériels, les matériaux et les techniques ayant permis ces prouesses.

Planète-TP s'adresse au grand public, à tous les « mordus des travaux publics », mais surtout aux jeunes qui peuvent voir dans les TP des avenir de carrière, 100 000 emplois étant à pourvoir dans les dix ans. En ligne depuis mars 2003, réalisé avec le concours de nombreux bénévoles des TP, surtout du monde de l'entreprise, le site s'enrichit en permanence et s'actualise grâce aux acteurs du secteur. Privilégiant l'aspect visuel, avec près de 2 500 écrans et plus de 3 500 photos, Planète-TP donne aussi accès à des services. La version en anglais apparaît progressivement. C'est ainsi que d'avatars en transformations, le musée des TP est devenu musée vivant des TP, métamorphosé en site Internet, média didactique mieux adapté à notre temps, pour séduire jeunes et moins jeunes.

JEAN-PIERRE MAILLANT

Annexe 4 : élèves et enseignants concernés par le site

1) Effectifs des élèves et étudiants par diplômes préparés à la rentrée 2003 :

Diplômes préparés en Travaux Publics*	Nombre d'élèves ou étudiants (stock)	Effectifs en terminale (flux)
CAP Conduite d'engins de TP	1 476	765
CAP-BEP Construction canalisations	789	351
CAP-BEP Construction entretien Routes	456	207
CAP-BEP Ouvrages d'art	515	199
CAP-BEP Mécanicien engins chantiers	1 732	801
CAP Opérateur topographe	1 150	600
BEP Tech. du géomètre et de la topographie	925	438
BP Conduite d'engins TP	58	23
BT Encadrement de chantier GC	279	135
BT Topographe	472	242
Bac.Pro. Maintenance matériels TP	554	250
Bac.Pro. Travaux publics	750	329
Bac. Techno. Génie civil	4 000	2 300
BTS Géomètre-topographe	183	97
BTS Travaux publics	1 079	508
BTS Maintenance, après-vente engins TP	87	26
Totaux	14 505	7 271

* ou en enseignement technologique (génie civil ou bâtiment et travaux publics)

2) Estimation des effectifs :

	Stock
Etudiants en IUT génie civil	3 850
Enseignants des LP, LT et IUT	1 700

3) Estimation des utilisateurs à venir :

Aux effectifs ci-dessus (constatés ou estimés, assez stables), il conviendra d'ajouter à terme :

- la création à la rentrée 2005 de la nouvelle option "découverte professionnelle" (3 heures) en 3ème des collèges = 155 000 collégiens attendus (1 groupe dans chaque établissement)
- la création à la rentrée du nouveau module "découverte professionnelle" (6 heures) en 3ème des lycées professionnels = 11 275 élèves dans les 750 LP du BTP
- l'introduction à la rentrée 2006 du nouveau programme de technologie en 5ème des collèges = 805 000 élèves répartis dans 5 200 établissements
- 14 000 enseignants de technologie en collège.

4) Consultants de la plateforme ASCO-TP :

Tous ces utilisateurs potentiels de la plateforme ASCO-TP n'offrent pas la même probabilité de consultation. Nos estimations peuvent se résumer ainsi :

Utilisateurs potentiels	Nombre de consultants probables	de	Critère retenu
- enseignants des LP, LT et IUT	1 700		tous les enseignants
- enseignants des collèges	3 500		1/4 des enseignants
- élèves et étudiants en formation en GC	2 200		1/4 des élèves et étudiants
- élèves découverte professionnelle 3 h (Clge)	7 500		1/20 des élèves 1 fois par an (1 groupe)
- élèves découverte professionnelle 6 h (LP)	3 000		4 élèves par établissement
Total de l'estimation	17 900		

NB : chaque consultant se connectera plusieurs fois par an, en fonction de sa catégorie, des travaux personnels à mener, des incitations...

2005 - 0137 - 01

note à l'attention de

Monsieur le Vice-président du CGPC

ministère
de l'Équipement,
des Transports,
de l'Aménagement
du territoire,
du Tourisme,
et de la Mer



direction
des routes

direction de la
recherche
des affaires
scientifiques
et techniques

la Défense, le **11 AVR. 2005**

objet : Evaluation de la convention Equipement/ASCO-TP

affaire suivie par : Michelle Perruche – R/SG-IC
tél. 01 40 81 14 04, fax 01 40 81 12 29
mél : michelle.perruche@equipement.gouv.fr

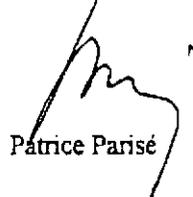
La convention signée entre le ministère de l'équipement, et l'Association pour la Connaissance des Travaux Publics (ASCO-TP) au début de l'année 2004 est applicable jusqu'à la fin de l'année 2005.

Elle prévoit que, préalablement à son éventuelle prorogation, une évaluation de l'activité de l'association ASCO-TP et des produits qu'elle développe doit être menée.

En vue de préparer cette prorogation, nous vous demandons de bien vouloir faire procéder à cette évaluation.

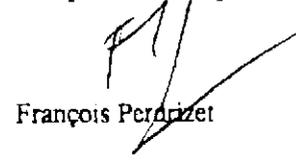
Le président d'ASCO-TP nous a confirmé qu'il est à la disposition des experts qui seront désignés pour cette tâche.

Le directeur des routes



Patrice Parisé

Le directeur de la recherche, des affaires
scientifiques et techniques



François Perdrizet

Secrétariat général
Bureau
Rapports
et Documentation
TOUR PASCAL B
92055 LA DEFENSE CÉDEX
Tél. : 01 40 81 68 12/ 45